



## CROSNE TAEKWONDO CLUB

3 rue Edouard Branly 91560 Crosne  
Tél : 07 67 43 96 43

[secretariat@crosne-taekwondo-club.fr](mailto:secretariat@crosne-taekwondo-club.fr)  
<https://www.crosne-taekwondo-club.fr>

Facebook: @ctc91560

### REGLEMENT INTERIEUR DU CROSNE TAEKWONDO CLUB

<b>Article 1</b>	Respect des horaires de début de cours.
<b>Article 2</b>	Arriver suffisamment tôt pour être en tenue à l'heure du démarrage du cours.
<b>Article 3</b>	Un élève en retard doit attendre la permission de l'enseignant pour se joindre au cours.
<b>Article 4</b>	En cas d'absence prolongée, veuillez prévenir l'enseignant.
<b>Article 5</b>	Le club se dégage de toute responsabilité, avant et après l'heure d'entraînement.
<b>Article 6</b>	Contactez l'enseignant ou ses assistants, en cas de retard pour venir chercher son enfant mineur.
<b>Article 7</b>	Dans le souci d'une progression et d'une motivation constante, il est souhaitable que l'élève assiste régulièrement aux cours.
<b>Article 8</b>	Avoir une tenue propre et repassée.
<b>Article 9</b>	Avoir les ongles des pieds et des mains courts et propres.
<b>Article 10</b>	Les cheveux doivent être attachés et les bijoux, les montres retirés.
<b>Article 11</b>	Laisser au vestiaire tous objets (jouets, billes, cartes de jeux).
<b>Article 12</b>	La consommation de chewing-gum, de bonbon pendant l'entraînement est interdite.
<b>Article 13</b>	Le club n'est pas tenu pour responsable des objets de valeurs (bijoux, téléphone portable ...) que les élèves pourraient avoir avec eux ou dans le vestiaire.
<b>Article 14</b>	Le responsable légal doit s'assurer que l'entraînement aura bien lieu et de la présence de l'enseignant ou d'un assistant.
<b>Article 15</b>	Aucun élève ne pourra quitter les cours avant la fin de la séance.
<b>Article 16</b>	Les enfants ne peuvent repartir seuls du dojang qu'avec une autorisation écrite de leurs parents.

<b>Article 17</b>	Les enfants partant avec d'autres personnes que leurs représentants légaux doivent le signaler à l'enseignant ou ses assistants.
<b>Article 18</b>	En cas de retard non signalé, si le club se trouve dans l'impossibilité d'entrer en contact avec les parents, et en dernier recours le Club prendra contact auprès de la Gendarmerie afin de leur confier l'enfant.
<b>Article 19</b>	Être respectueux du lieu d'entraînement et du matériel mis à disposition.
<b>Article 20</b>	Être respectueux de l'enseignant et de ses assistants.
<b>Article 21</b>	Saluer en entrant et en sortant du Dojang.
<b>Article 22</b>	Les élèves doivent garder un contrôle sur leurs émotions et leur langage de manière à ce que leur comportement ne nuise pas aux autres élèves et à la qualité de l'enseignement ainsi qu'à la réputation du Dojang.
<b>Article 23</b>	Ne pas sortir du dojang pendant l'entraînement sans autorisation ni accompagnateur.
<b>Article 24</b>	Ne pas aller dans les vestiaires ou sanitaire sans l'accord de l'enseignant ou d'un assistant.
<b>Article 25</b>	Tous les élèves sont tenus de mettre en place et de ranger le matériel avec leur enseignant ou assistant.
<b>Article 26</b>	Respecter les décisions du bureau et de l'entraîneur.
<b>Article 27</b>	Ne pas déranger le déroulement des cours.
<b>Article 28</b>	Il est strictement défendu d'utiliser, en dehors du Dojang, les techniques de Taekwondo enseignées. En cas contraire, des mesures disciplinaires sont prévues et l'expulsion définitive peut être recommandée.
<b>Article 29</b>	Tout élève reconnu coupable de violence et d'utilisation des enseignements acquis au sein du club dans le cadre de la vie scolaire , école et activité péri-scolaire sera exclu du club pour l'année en cours.
<b>Article 30</b>	Tout élève exclu pour l'année en cours , perd ses droits d'adhésions au club et sa licence auprès de la fédération de taekwondo dont il serait affilié.

**Dans le cas de non respect de ce règlement, l'enseignant en accord avec les membres du bureau , peut prendre des mesures** (avertissement, exclusion temporaire ou définitive, jusqu'à la non réinscription pour l'année suivante).

*Je soussigné Mr/Mme \_\_\_\_\_ responsable légal de l'élève \_\_\_\_\_ reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepter les conditions.*

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature :